

## EXTRAIT DE DELIBERATION N° 7

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MARS 2023

- Nombre de membres en exercice : 24
- Nombre de membres présents : 20
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 12

### Evolution du RIFSEEP

*Vu le Décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique de l'Etat (FPE) ;*

*Vu cinq arrêtés du 24 mars 2017 pris pour l'application aux corps des ingénieurs et des personnels techniques de recherche et de formation (ITRF) des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 portant création du RIFSEEP dans la FPE ;*

*Vu la circulaire n°0170 du 15 septembre 2017 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP au bénéfice des corps de la filière ITRF et notamment le 2ème alinéa du paragraphe II-4) et le 2ème alinéa du paragraphe III-2) ;*

*Vu la note ministérielle n° DGRH C1-1 du 19 octobre 2022 relative à la revalorisation indemnitaire des personnels des filières ITRF, des bibliothèques et de la filière sociale ;*

*Vu l'avis des membres du comité social d'administration du 21 février 2023.*

Considérant le rattachement des postes de travail aux groupes de fonctions, adopté comme suit :

corps groupe	IGR	IGE	ASI	TRF	ATRF
1	Responsable Atelier/Coordinateur Milhysto Expert Electronicien.TF/Coordinateur Cosyma	Directrice PPDD Directrice RH Directeur SI Responsable SCARPE Responsable SVE	Cheffe de cabinet Adjointe directeur financier		Adjoint Gest-Admin / FI Adjoint Gest-Admin / Scol (TI) Adjoint Gest-Admin/ AS2M Opérateur Maint-Elec / PPDD Opérateur Maint-Esp.Verts / PPDD Opérateur Maint-Gardiens / PPDD
2	Responsable SCRIPT Ingénieur Métrologie/TF-Coordinateur LNE-LTFB	Responsable APCGQ Ingénieur Coordo.Méto/LNE-LTFB,TF-SCEI Administrateur systèmes d'information (01/01/2023) Ingénieur Techniques Experim/ TF Electronique Ingénieur Conception Instrumentale/MN2S Ingénieur Tech. Expérimentales /TF-Plateforme	Gestionnaire admin. Scol (mobil. Inter) Gestionnaire Infrastructure SI Gestionnaire RH.Comue Assistant ing. réalisation méca / Atelier	Gestionnaire RH Gestionnaire RH Gestionnaire admin. / Scol (stages) Gestionnaire admin. / Coop. indus Technicien Fabri. Meca / Atelier Gestionnaire admin et finance / TF	Agent d'entretien / PPDD Agent d'entretien / PPDD
3	Expert Electronicien Dept AS2M Expert Electronicien, concep&dév / DMA Milhysto Expert Electronicien-Contrôle commande /AS2M Expert Devt instrument et expérimentation /AS2M	Chargé de ressources documentaires Administrateur systèmes d'information (01/01/2023) Administrateur bases de données Chargé de gestion administrative /scolarité Chargé de communication /Coop. Inter Ingénieur Techniques Experim TF / Plateforme Ingénieur Techniques Experim / TF Matériaux		Gestionnaire admin. / Scol. (Inscr.) Technicien Image Son/SCRIPT	

Considérant la majoration de l'IFSE des agents exerçant des fonctions informatiques (BAP E), adoptée comme suit :

- du groupe 1 des IGR au groupe 1 des IGE => + 3900 € par an à compter du 01/01/2023 ;
- du groupe 2 des IGE au groupe 2 des ASI => + 3000 € par an à compter du 01/01/2023.

Les montants de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) applicables à SUPMICROTECH sont déterminés comme suit :

IFSE 2023		IGR			IGE			ASI		TRF			ATRF <sup>1</sup>	
		Gr.1	Gr.2	Gr.3	Gr.1	Gr.2	Gr.3	Gr.1	Gr.2	Gr.1	Gr.2	Gr.3	Gr.1	Gr.2
IFSE hors BAP E	3ème grade												3 600 €	3 588 €
	2nd grade	8 520 €	7 680 €	6 960 €	7 320 €	5 580 €	5 220 €	4 800 €	4 560 €	4 380 €	4 140 €	4 020 €	3 480 €	3 420 €
	1er grade												3 420 €	3 336 €
IFSE BAP E <sup>2</sup>	2nd grade	12 420 €	11 580 €	10 860 €	11 220 €	8 580 €	8 220 €	7 800 €	7 560 €					
	1er grade													

<sup>1</sup> à compter du 01/01/2022  
<sup>2</sup> à compter du 01/01/2023

majoration informatique de 3900 €
majoration informatique de 3000 €

Le CIA discrétionnaire de référence des personnels exerçant des fonctions informatiques n'est assis que sur la seule part de l'IFSE relevant du groupe de fonctions correspondant, hors majoration informatique.

#### ↳ **VOTE :**

- **Non-participation au vote :** 0
- **Abstention :** 0
- **Suffrages exprimés :** 22
  - **Pour :** 22
  - **Contre :** 0

Fait à Besançon, le 9 mars 2023

**Professeur Pascal VAIRAC**  
**Directeur de SUPMICROTECH-ENSM**

